

# Guide du protocole de traitement des échantillons juridiques AGAT et des responsabilités du client

AGAT Laboratoires s'engage à fournir des pratiques complètes pour le traitement des échantillons qui ont été identifiés par le client comme pouvant être utilisés dans le cadre d'un litige, en veillant à ce que nos protocoles soient recevables et défendables devant les tribunaux. Lorsqu'il s'agit de demandes d'échantillonnage légal, il est essentiel de répondre aux exigences des procédures judiciaires et de veiller à ce que les éléments clés de notre protocole soient clairement identifiés et transparents.

Étant donné le rôle critique que jouent souvent les résultats des analyses d'échantillons dans les procédures judiciaires, le niveau de service de notre protocole de traitement des échantillons est primordial. Ces échantillons doivent respecter des procédures spécifiques afin de préserver leur intégrité, et la chaîne de traçabilité doit être contrôlée et documentée afin de garantir que les résultats sont recevables au tribunal ou dans d'autres contextes juridiques.

Les échantillons collectés et traités comme preuves dans un tribunal sont connus sous le nom d'échantillons légaux. Les échantillons légaux sont utilisés comme preuves matérielles de l'origine, du type et de la composition de l'échantillon. Les résultats analytiques générés par le laboratoire sont considérés comme des preuves scientifiques et sont soumis à des exigences similaires en matière

de protection et de sécurité. Les preuves physiques et scientifiques sont utilisées pour supporter les allégations selon lesquelles une personne, une partie, une organisation ou une entreprise n'a pas respecté les exigences réglementaires ou a été impliquée dans un ou plusieurs actes illégaux, ce qui peut donner lieu à des poursuites judiciaires.

Notre engagement à respecter les normes les plus strictes en matière d'intégrité, d'exactitude et de conformité se reflète dans ce guide et ces conditions, qui décrivent les procédures de traitement des échantillons légaux une fois qu'une installation AGAT en a pris possession. Ce protocole a été conçu pour garantir que tous les échantillons identifiés comme légaux sont traités, entreposés et analysés conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur. En adhérant au protocole suivant, nous visons à préserver l'intégrité des échantillons des clients et la fiabilité des résultats, soutenant ainsi les processus légaux.

- 1. Gestion de la chaîne de traçabilité:** AGAT met en œuvre un système strict de gestion de la chaîne de traçabilité (CDT) afin de documenter l'histoire chronologique de l'échantillon. Notre part du processus commence lorsque les échantillons sont soumis au laboratoire. Notre documentation comprend l'enregistrement de chaque personne qui manipule l'échantillon,

la date et l'heure de tout transfert, le lieu de collecte, la capture d'images des échantillons avant la réalisation de l'analyse et tout changement de statut de la garde. Les échantillons peuvent être collectés par un échantillonneur de terrain du client, un enquêteur, un agent du gouvernement ou un officier de justice et soumis au laboratoire pour analyse. Lorsque les échantillons sont identifiés comme des échantillons légaux, il est nécessaire de disposer d'enregistrements écrits précis de la garde et de la manipulation des échantillons, depuis leur réception jusqu'à leur disposition et leur élimination. Étant donné que la collecte et la documentation des preuves sur le terrain sont effectuées par d'autres personnes, le contrôle des activités sur le terrain est considéré comme dépassant le cadre du présent document. Les échantillons sont soumis à l'aide d'un formulaire de chaîne de traçabilité légale et un courriel de réception de l'échantillon est envoyé au client pour confirmer l'analyse.

**2. Dépositaire légal de l'échantillon:** Afin de garantir une manipulation limitée et autorisée des échantillons légaux, AGAT Criminalistique est une installation à accès limité avec des dispositions de sécurité accrues. Seul le personnel affecté à la criminalistique est autorisé à manipuler les échantillons légaux. Un dépositaire légal ou une personne désignée n'est désigné que lorsqu'une sécurité renforcée est jugée nécessaire ou demandée. Le personnel de criminalistique est en mesure de témoigner que les échantillons ont été conservés en toute sécurité dans le laboratoire à tout moment, depuis leur réception jusqu'à leur élimination finale. Un échantillon est considéré comme étant en possession ou en garde réelle lorsqu'il est:

- i. En possession physique d'une personne;
- ii. À la vue d'une personne après avoir été en sa possession physique;
- iii. En possession physique de l'information et protégée contre toute altération ; tout équipement ou appareil auxiliaire de laboratoire utilisé pour les échantillons légaux portera la mention « Échantillons

légaux en cours, personnel autorisé uniquement ».

- iv. Conservé dans une zone sécurisée réservée au personnel autorisé.

**3. Réception et vérification de l'échantillon:**

Lorsque des échantillons légaux sont soumis au laboratoire, une inspection de l'emballage, des scellés de garde et des échantillons est effectuée afin d'évaluer les possibilités de falsification et d'identifier les facteurs susceptibles de compromettre l'intégrité des échantillons. Des photographies peuvent ou non être prises au cours de l'inspection, mais elles sont encouragées pour être incluses dans les dossiers des bons de travail/dossiers. Les photos seront conservées en toute sécurité et leur accès sera limité. En outre, toute observation notable concernant l'intégrité des échantillons doit être consignée. Au moins trois mesures de température sont effectuées et enregistrées. La confirmation de la réception des échantillons légaux est complétée par une signature (nom en caractères d'imprimerie, signature, date/heure) sur le formulaire CDTL. Lorsque la garde est abandonnée, le personnel du laboratoire est responsable de la garde et de la sécurité des échantillons légaux.

**4. Mesures de sécurité:** Des mesures de sécurité renforcées seront prises pour protéger l'intégrité et la confidentialité des échantillons légaux. Il s'agit notamment de restreindre l'accès aux installations criminalistiques, le personnel autorisé étant uniquement constitué des employés d'AGAT dont le lieu de travail se trouve dans le bâtiment où les analyses criminalistiques sont effectuées. L'accès au bâtiment en dehors des heures de bureau est limité au personnel de direction. L'accès aux échantillons légaux et à l'entreposage de documents est limité et seuls les détenteurs de clés désignés y ont accès.

**5. Documentation et archivage:** AGAT assurera une documentation complète de toutes les informations relatives aux échantillons, y compris, mais sans s'y limiter, les détails de la soumission, les enregistrements de la chaîne de traçabilité, les analyses de laboratoire effectuées, les résultats obtenus et toute

déviations ou non-conformités rencontrées au cours de la manipulation ou de l'analyse. La documentation peut être électronique et/ou sur papier, des mesures appropriées étant prises pour protéger l'accès et la traçabilité de l'un ou l'autre format. Les dossiers juridiques sont conservés sur un disque partagé à accès restreint.

#### **6. Conservation et entreposage des échantillons:**

AGAT adhérera à des protocoles stricts de conservation des échantillons et suivra les procédures appropriées pour maintenir l'intégrité des échantillons et prévenir la contamination ou la dégradation. Il s'agit notamment de maintenir des conditions d'entreposage à des températures appropriées, d'utiliser des scellés inviolables pour les glacières et les conteneurs d'échantillons lorsque cela est nécessaire, et de procéder à des contrôles d'inventaire périodiques. Les échantillons légaux entreposés dans les locaux de la criminalistique ont un accès limité grâce à des détenteurs de clés désignés.

#### **7. Procédures de manipulation des échantillons:**

Des procédures normalisées seront suivies pour la manipulation, le traitement et l'analyse des échantillons légaux afin de garantir la cohérence, la précision et la reproductibilité des résultats. Une attention particulière est accordée à la réduction du risque de contamination croisée ou d'identification erronée des échantillons. Les échantillons juridiques sont analysés séparément des autres dossiers non liés, des échantillons de routine des clients et des échantillons de test d'aptitude afin de garantir le maintien d'ensembles de données isolés. Le personnel du laboratoire enregistre le transfert de la garde chaque fois que le ou les échantillons sont retirés du lieu d'entreposage désigné et y sont renvoyés.

#### **8. Disposition et élimination des échantillons légaux:**

Une fois les résultats d'analyse obtenus, le client peut décider de conserver les échantillons dans les locaux sécurisés d'AGAT, de les renvoyer sous sa garde ou de les éliminer. Une demande officielle doit être soumise à AGAT avec des instructions claires sur la manière de procéder. Les documents relatifs à l'élimination ou à l'entreposage seront conservés à des fins de traçabilité.

**9. Contrôle et assurance de la qualité:** Des mesures rigoureuses de contrôle de la qualité seront appliquées tout au long du processus de traitement des échantillons. Ces mesures comprennent l'étalonnage et la validation des instruments d'analyse, l'utilisation de matériaux de référence certifiés (le cas échéant), la participation à des programmes d'essais d'aptitude et le respect des normes d'accréditation pertinentes. Pour les échantillons classés comme légaux, des lots d'AQ/CQ personnalisés seront effectués. Ces échantillons légaux seront traités dans des lots séparés, distincts des autres échantillons du client et des échantillons internes. Les extraits sont séparés par projet afin d'éviter toute contamination croisée potentielle et suivent les mêmes exigences de manipulation et de traçabilité que les échantillons originaux. Chaque lot comprendra des échantillons AQ/CQ placés entre les échantillons légaux dans l'ordre, avec un maximum de 20 échantillons par lot, comme indiqué dans les procédures opérationnelles normalisées des méthodes individuelles. Cette approche garantit que les échantillons non apparentés n'affecteront pas les résultats des échantillons légaux.

**10. Gestion des données et rapports:** AGAT utilisera des systèmes de gestion des données sécurisés et traçables pour l'enregistrement, l'entreposage et l'analyse des données relatives aux échantillons. Des garanties seront mises en place pour assurer l'intégrité, la confidentialité et la traçabilité des données. Les dossiers juridiques de la criminalistique sont conservés sur un disque partagé à accès restreint. Les résultats seront communiqués aux clients (et/ou aux autorités judiciaires, le cas échéant) en temps utile et avec précision. La liste de contrôle des rapports de criminalistique est remplie pour chaque dossier juridique afin de s'assurer que tous les détails du projet sont saisis. Lorsque des données/ rapports/ informations sont demandés par les forces de l'ordre/la représentation juridique/etc., le consentement formel écrit du client sur la CDT est requis avant la divulgation de toute information. Lorsqu'un rapport juridique est fourni, l'ensemble du document paginé est

verrouillé et accessible par mot de passe. Le dossier est transféré au demandeur par Servu et le formulaire de rapport de transfert de dossier juridique est rempli.

### **11. Formation et compétence du personnel:**

Le personnel de laboratoire chargé de la manipulation et de l'analyse des échantillons légaux suivra une formation complète couvrant les exigences légales pertinentes, les procédures opérationnelles normalisées, les considérations éthiques et les protocoles de sécurité. Des évaluations permanentes des compétences permettront de s'assurer que le personnel est compétent. Le personnel de la criminalistique suit également une formation au témoignage fictif en vue d'un éventuel témoignage d'expert.

**12. Audit et contrôle de conformité:** Des audits et des inspections des activités des laboratoires seront effectués régulièrement, notamment des audits internes, des évaluations externes par des organismes d'accréditation ou des agences réglementaires, et des contrôles de conformité aux exigences légales, réglementaires et d'accréditation applicables.

**13. Documentation sur le respect de la législation et de l'éthique:** AGAT documentera le respect de toutes les normes juridiques et éthiques régissant le traitement des échantillons légaux. Cela inclut le respect des protocoles relatifs à la chaîne de traçabilité, des procédures de consentement éclairé et des lois et réglementations pertinentes (par exemple, protection des données, respect de la vie privée, normes criminalistiques).

Sauf indication contraire dans un accord écrit entre le client et AGAT Laboratoires, les conditions générales de service d'AGAT s'appliquent à toutes les soumissions d'échantillons, y compris celles identifiées comme des échantillons légaux. En cas de conflit entre le présent protocole et un contrat spécifique au client, les termes du contrat individuel prévalent.

## **| Responsabilités du client**

L'intégrité incontestable des résultats des échantillons légaux commence par les fournitures

utilisées et les protocoles d'échantillonnage suivis avant le transfert de la garde à AGAT Laboratoires. Ainsi, la capacité d'AGAT à garantir une chaîne de traçabilité infaillible repose sur la coopération de nos clients lors des étapes initiales du processus d'échantillonnage légal.

Les clients doivent compléter la chaîne de traçabilité des échantillons légaux lors de la soumission de ces derniers. Un courriel de notification de réception de l'échantillon (NRE) est envoyé et cette notification confirme que le protocole de l'échantillon légal sera mis en œuvre. La NRE contient également les éventuelles non-conformités relevées sur les échantillons.

Il incombe au client de veiller à ce que les échantillons soient prélevés de manière à en préserver l'intégrité. Pour garantir l'intégrité des échantillons lors de leur collecte, AGAT peut fournir des fournitures telles que des récipients d'échantillonnage pré-nettoyés (pots de peinture, sacs en nylon, bouchons en verre), des scellés de sécurité et des blancs de transport.

Il incombe au client de veiller à ce que les échantillons soient prélevés de manière à en préserver l'intégrité.

## **| Frais**

Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour la manipulation, la documentation, l'entreposage et l'élimination des échantillons légaux. Les frais supplémentaires pour les services fournis par la division Criminalistique peuvent varier en fonction des services spécifiques rendus ou demandés.

En incorporant ces éléments dans les procédures de traitement des échantillons légaux d'AGAT, nous garantissons que des systèmes solides sont en place pour contrôler et sauvegarder l'intégrité, la fiabilité et la légalité des échantillons et des données qui en découlent, assurant ainsi la confiance dans les services d'AGAT. AGAT est un site accrédité pour l'analyse des résidus de liquides inflammables dans les débris d'incendie (IHF-60-25001).

Pour discuter plus en détail des spécifications et des exigences de votre projet, veuillez contacter votre représentant AGAT